



Depart à l'étranger enfants divorce

Par **isap**, le **08/05/2012** à **19:28**

Bonjour,
Je suis divorcée depuis 5 ans j'ai la garde de mes enfants. Mon compagnon est parti à l'étranger et je souhaiterais le rejoindre afin de vivre là bas avec mes filles. Dois repasser devant le juge afin que cela soit notifié, sachant que mon ex mari est d'accord (verbalement) mais qu'il change souvent d'avis. Quelles démarches dois faire cela se fait il rapidement?
Cordialement

Par **cocotte1003**, le **09/05/2012** à **05:10**

Bonjour, le mieux pour vous est de trouver un accord amiable écrit avec le papa et de le faire entériner par le JAF car tant qu'il n'y a pas un nouveau jugement, le dernier reste en vigueur en outre pour les droits de visite qui peuvent poser problème si le père en a un week-end sur deux, cordialement